

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2766

présenté par
Mme Autain

ARTICLE 33

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

Rappelons qu'en déplacement à Rodez, le mardi 3 octobre 2019, pour défendre la réforme des retraites, le président de la République a expliqué ne pas « « adorer » » le terme de « « pénibilité » », « « parce que ça donne le sentiment que le travail serait pénible » ». »